



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Bureau du : 21 juin 2018

Délibération n° 2018-32

。****

Étaient présents :

Administrateurs présents : Bernard Saleix – Jacques Foulquier - Alain Pialat – Anne-Lyse Messenger – Bernard Hillaire – Cyril Laurent

Absents excusés :

Max Roustan avec pouvoir à Bernard Saleix

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Jean-Luc Garcia - Directeur Général
Philippe Curtil – Directeur Général Adjoint
Didier Barthélémi – Directeur Financier
Bernard Giraud – Directeur de la Maîtrise d’Ouvrage
Mohamed AMRI – Responsable unité financement de l’habitat de la DDTM du Gard

Secrétariat assuré par : Brigitte Abitabile

Acquisition d’un terrain à Mazac
Commune de Saint Privat des Vieux

Le Bureau du Conseil d’Administration, après avoir pris connaissance du rapport n° 2018-32 annexé et après en avoir délibéré :

- Approuve l’acquisition, sous réserve de l’estimation des Domaines, de la parcelle section AV n° 85, quartier de Mazac sur la commune de Saint Privat des Vieux et autorise le Directeur Général à signer l’acte d’acquisition.

Le Directeur Général

Jean-Luc GARCIA

REÇU EN PREFECTURE

le 26/06/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-490075645-20180621-BU_CR_21_06



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 juin 2018

Rapport n° 2018-32

Maîtrise d'ouvrage

Acquisition d'un terrain à Mazac
Commune de Saint Privat des Vieux

Pièce(s) Annexe(s) : plan de situation, extrait cadastral

Il est proposé à Logis Cévenols l'acquisition d'un terrain situé 5 chemin des Bleuets, quartier de Mazac, sur la commune de Saint Privat des Vieux.

Ce terrain est cadastré section AV n°85 et présente une superficie de 1353 m². Il est actuellement occupé par une construction qui sera démolie avant la vente de la parcelle.

La commune de Saint Privat des Vieux souhaite voire réaliser une opération de logements locatifs sociaux sur ce terrain, à proximité immédiate d'une école et d'un foyer, et donc soutient cette acquisition.

Le PLU est en phase de révision et le règlement correspondant au futur classement de la zone devrait permettre la réalisation d'une douzaine de logement en un bâtiment jusqu'en R+2.

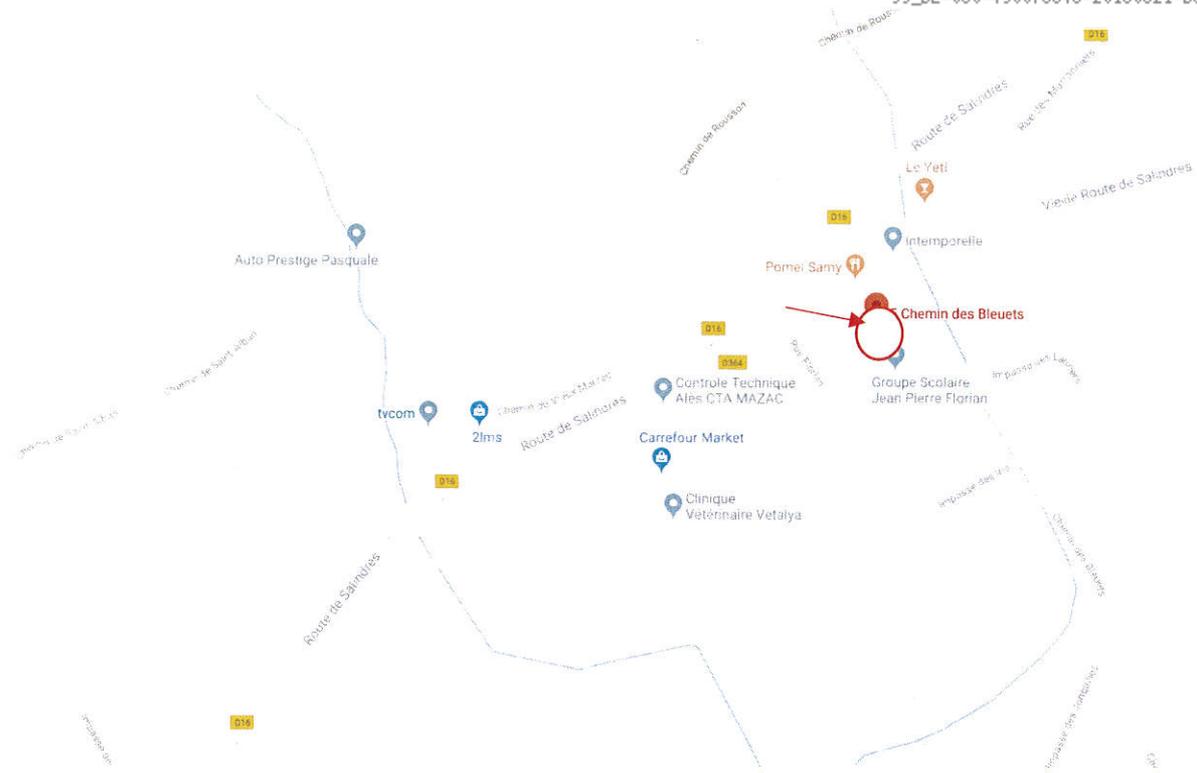
Le prix d'acquisition est de 220 000 € net vendeur, et une estimation de Domaines a été sollicitée pour confirmer ce montant.

Il est proposé au Bureau du Conseil d'Administration :

- D'approuver l'acquisition, sous réserve de l'estimation des Domaines, de la parcelle section AV n°85, quartier Mazac sur la commune de Saint Privat des Vieux et autoriser le Directeur Général à signer l'acte d'acquisition.

Plans de situation

REÇU EN PREFECTURE
Le 26/06/2018
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-490075645-20180621-BU_CR_21_06



Extrait cadastral

